ÉTABLISSEMENT DE MICROFINANCE DE 2E CATÉGORIE (SOCIÉTÉ ANONYME) — CAMEROUN

Dossier de paramétrage du back-office

Installation, organisation, sécurité, comptabilité, produits, conformité et traitements automatiques

---

Pour l'administrateur, le prestataire informatique, le comptable et les contrôleurs
EMF « UNITED CREDIT » — état relevé dans Fineract le 11 novembre 2026 — montants en francs CFA (XAF)

Sommaire

1. Objet du document

2. Installation technique

   Serveur, base de données, version de Fineract et correctifs, sessions, sauvegardes, service SMS, e-mail

3. Organisation

   Agences, caisses, plafonds d'encaisse, jours ouvrés, jours fériés

4. Sécurité et accès

   Mots de passe, verrouillage, rôles et droits, menus par rôle, double validation, journal d'audit

5. Paramètres généraux de Fineract

6. Devises et moyens de paiement

7. Comptabilité

   Plan de comptes, comptes de fonctionnement, schéma des écritures automatiques

8. Produits et frais

9. Conformité, provisions, TVA, collecte, ratios et 2e catégorie

10. Listes de valeurs

11. Tables de données ajoutées

12. Rapports ajoutés

13. Traitements automatiques

14. Écrans de paramétrage et mode débogage

15. Points ouverts et nettoyage avant la mise en service

Annexe — où modifier chaque paramètre

1. Objet du document

Ce dossier décrit **comment le système est paramétré** : ce qui a été configuré dans Fineract et dans le back-office pour l'EMF, avec les valeurs en vigueur. Il complète le **guide de l'utilisateur**, qui explique comment se servir des écrans.

Il sert à :

- connaître et faire valider le paramétrage (comptable, commissaire aux comptes, COBAC) ;
- reconstruire l'installation après une panne, avec la procédure de réinstallation ;
- savoir où modifier un paramètre, et lesquels passent par la double validation.

Les tableaux des chapitres 3 à 13 ont été relevés directement dans Fineract le 11 novembre 2026. Les éléments marqués « Proposition à valider » ont été posés avec une valeur proposée et attendent la confirmation du comptable ou du responsable conformité (chapitre 15).

> **Deux couches**
> Fineract est le logiciel bancaire : il tient les comptes, calcule les intérêts et passe les écritures. Le back-office est l'application web du personnel, en français, qui ajoute les règles propres à l'EMF : contrôle de caisse, plafonds KYC, arrêtés COBAC, TVA, reprise de données. Une partie du paramétrage est donc dans Fineract, une autre dans des tables et rapports ajoutés (chapitres 11 et 12). Depuis novembre 2026, l'essentiel se modifie sans programmeur dans le menu **Paramètres** du back-office (chapitre 14).

2. Installation technique

2.1 Composants

Élément	Paramétrage
Fineract	Service Windows « Fineract » (NSSM), Java 25 (Zulu). Adresse : `https://localhost:8443/fineract-provider`, locataire (tenant) `default`. Démarre en une à deux minutes.
Base de données	MariaDB 11.8, port 3306 ; bases `fineract_tenants` (liste des locataires) et `fineract_default` (toutes les données de l'EMF). Utilisateur dédié `fineract` ; ses identifiants ne sont écrits que dans la configuration du service et le fichier protégé des sauvegardes.
Documents scannés	Dossier `C:\Windows\System32\config\systemprofile\.fineract` (photos, pièces, documents des prêts ; le service tourne sous le compte système). Contient aussi la clé de signature des jetons de connexion (`jwt-secret`).
Back-office	Application web (React), dossier `C:\dev\fineract-ui\backoffice`, servie sur le port 5173 ; elle transmet les appels à Fineract. Code source dans le dépôt privé GitHub `yvessongwa/fineract-backoffice`.
Service SMS	Service Windows « FineractSMS » (programme `ops/sms/service_sms.py`), à l'écoute sur `127.0.0.1:8090` ; le back-office l'appelle par `/sms/…`. Réglages et journal dans `C:\ProgramData\FineractSMS` (chapitre 2.5).
Messagerie (SMTP)	Serveur d'envoi des e-mails de Fineract (rapports par e-mail) : réglé dans **Paramètres → E-mail** (chapitre 2.6).
Fuseau horaire	Le serveur est réglé sur **Europe/Paris** : à corriger (chapitre 15).

2.2 Version de Fineract et correctifs

Fineract est la version de développement d'Apache (`develop` , révision `4a61d7c218`), à laquelle l'EMF ajoute six correctifs. Le code complet est dans le dépôt GitHub privé **yvessongwa/united-fineract** : branche `develop` = version d'Apache retenue, branche `emf` = version de l'EMF (un commit par correctif), étiquette `emf-2026-11-08` = version compilée installée. Copies de secours des correctifs dans `ops/fineract/correctifs` :

Correctif	Objet
0001	Verrouillage réel d'un compte après 5 mots de passe faux (Fineract l'annonçait sans le faire), et déverrouillage par un administrateur.
0002	Jetons de connexion signés (JWT) : jeton d'accès de 15 minutes, jeton de renouvellement de 8 heures, invalidés si le compte est verrouillé ou le mot de passe changé.
0003	Les opérations en attente de double validation gardent l'agence et le client concernés, pour que chaque agence voie ses propres demandes.
0004	Même chose pour les virements entre comptes : un virement en attente porte l'agence et le client du compte débité.
0005	Rapports par e-mail : la création d'un envoi programmé échouait (compteur d'envois vide), et l'envoi refusait les rapports produits par le back-office.
0006	Export PDF des rapports : noms avec espaces ou accents acceptés (« Balance PCEMF » devient `Balance_PCEMF.pdf`), dates et montants lisibles, page A4 en paysage. Version corrigée compilée le 8 novembre 2026, à installer (chapitre 15).

> **Après chaque recompilation**
> Mettre à jour le service avec `ops/fineract/mettre-a-jour.ps1` (en administrateur), puis copier le nouveau programme dans les sauvegardes avec `copier-programme.ps1`. La procédure complète est dans `ops/fineract/REINSTALLATION.md`.

2.3 Sessions

- Déconnexion après **15 minutes** sans action, avec un avertissement 2 minutes avant (back-office).
- Durée maximale d'une session : **8 heures** (jeton de renouvellement, correctif 0002).
- Durées réglables dans Fineract : `fineract.security.jwt.access-token-seconds` (900) et `fineract.security.jwt.refresh-token-seconds` (28 800).

2.4 Sauvegardes

Tâches planifiées Windows installées par `ops/sauvegarde/installer.ps1` : sauvegarde complète (les deux bases + le dossier des documents ; depuis le 11 novembre 2026, la base `united_ged` et les fichiers de la GED, `C:\united-ged\fichiers`, s'ils existent). Les réglages du service SMS (`C:\ProgramData\FineractSMS\config.json`) ne sont **pas** sauvegardés : ils contiennent les clés du fournisseur et un mot de passe ; en garder une copie à part, hors de Google Drive chaque jour à **20 h 00** et quelques minutes après chaque démarrage, dans `C:\Sauvegardes\Fineract` ; copie vers Google Drive (`Sauvegardes Fineract`) à 20 h 30 ; 7 sauvegardes conservées. Vérification mensuelle par `restaurer.ps1 -Essai`. Détails dans `ops/sauvegarde/LISEZMOI.md`.

> **Sauvegardes à réinstaller**
> Au 8 novembre 2026, les tâches installées sur le serveur sont une ancienne version : aucune sauvegarde n'a été faite depuis le 29 octobre. Relancer `ops\sauvegarde\installer.ps1` en administrateur, puis vérifier le lendemain qu'un fichier du jour est apparu dans `C:\Sauvegardes\Fineract`.

2.5 Service SMS

Fineract n'envoie pas lui-même les SMS de l'EMF : un petit service ajouté s'en charge. Ses SMS natifs (campagnes) ne sont pas utilisés.

- **Avis d'opération** : Fineract prévient le service par un « hook » (crochet) nommé **Service SMS**, déclenché par les dépôts et retraits d'épargne, les remboursements de prêt et les virements entre comptes. Une opération soumise à la double validation déclenche l'avis au moment de sa validation. Pour un virement, seul le client réellement propriétaire du compte crédité reçoit l'avis.
- **Rappels du matin** : chaque jour à **08 h 00** (heure réglable), rappel avant échéance et relance après impayé, d'après le rapport « Échéances SMS ».
- **Consentement** : seuls les clients qui ont accepté les SMS (table `client_sms`) en reçoivent.
- **Signature** : texte ajouté à la fin de chaque SMS (par exemple le nom de l'EMF), réglé dans l'écran **SMS**.
- **Mode essai** : tant que le fournisseur (Orange ou MTN) n'est pas branché, les SMS sont seulement écrits dans le journal du service, sans être envoyés. C'est l'état actuel.

Installation, réglage du fournisseur et dépannage : `ops/sms/LISEZMOI.md`.

2.6 E-mail

- Fineract envoie les e-mails par le serveur SMTP réglé dans **Paramètres** → **E-mail** (bouton d'essai). Ce réglage contient encore les valeurs d'exemple de Fineract (`localhost:3025`) : aucun e-mail ne part tant qu'un vrai compte de messagerie n'est pas saisi.

- Rapports par e-mail : deux envois quotidiens sont programmés (**Paramètres → Rapports par e-mail**) : « Balance des comptes (PCEMF) » et « État des tâches planifiées (dernières 24 h) ». Ils sont exécutés par la tâche Fineract « Execute Report Mailing Jobs », toutes les 15 minutes.
- Le mot de passe du compte de messagerie est saisi par l'administrateur et n'est jamais affiché ensuite.

3. Organisation

3.1 Agences

Un utilisateur voit les données de son agence et de ses sous-agences ; le siège voit tout. Les plafonds KYC, les taux de TVA et les paramètres de l'EMF sont rattachés au siège.

Agence	Rattachée à	Ouverture
Agence d'Akwa	— (siège)	01/01/2009
↳ Agence de Mbopi	Agence d'Akwa	01/10/2026
↳ Agence de Bonadibong	Agence de Mbopi	12/10/2026
↳ Agence de Mbouda	Agence d'Akwa	05/10/2026
↳ Agence de Dschang	Agence d'Akwa	11/08/2026
↳ Foto	Agence de Dschang	12/10/2026
↳ Agence Centre ville	Agence de Dschang	25/10/2026

> **Siège**
> Le siège (agence racine) s'appelle aujourd'hui « Agence d'Akwa » : à renommer s'il ne s'agit pas d'une agence ouverte au public.

3.2 Caisses

Trois caisses existent : Guichet 1 et Guichet 2 à l'agence de Dschang, Guichet 1 à l'agence Centre ville. Une opération en espèces exige que l'utilisateur soit relié à un employé affecté à une caisse ce jour-là ; les sorties sont limitées à l'argent de la caisse. Le coffre de chaque agence est le compte 571, les caisses des guichets le compte 572.

3.3 Plafonds d'encaisse

Montant maximum d'espèces à garder au coffre et dans chaque caisse, par agence (table `plafonds_encaisse`), fixé par le directeur général dans **Caisses → Trésorerie**. Un dépassement est signalé dans la position de trésorerie (rapport « Trésorerie par agence »). Aucun plafond n'est encore saisi.

Les reçus et ordres de virement portent le nom et l'adresse de l'agence où est domicilié le compte (fiche de l'agence : quartier, repère, boîte postale, ville, téléphone), même si l'opération est faite dans une autre agence.

3.4 Jours ouvrés

Jours ouvrés : **du lundi au samedi** ; le dimanche est non ouvré. Une échéance qui tombe un jour non ouvré est reportée au **jour ouvré suivant**. Réglage : **Paramètres → Jours ouvrés**.

3.5 Jours fériés

Valables pour toutes les agences. Les fêtes musulmanes sont créées « à activer » : leur date dépend de la lune et doit être confirmée par l'annonce officielle.

Jour férié	Date	Échéances reportées au	État
Jour de l'an	01/01/2026	02/01/2026	Actif
Fête de la Jeunesse	11/02/2026	12/02/2026	Actif

Vendredi saint	03/04/2026	04/04/2026	Actif
Fête du Travail	01/05/2026	02/05/2026	Actif
Ascension	14/05/2026	15/05/2026	Actif
Fête nationale	20/05/2026	21/05/2026	Actif
Assomption	15/08/2026	16/08/2026	Actif
Noël	25/12/2026	26/12/2026	Actif
Jour de l'an	01/01/2027	02/01/2027	Actif
Fête de la Jeunesse	11/02/2027	12/02/2027	Actif
Djouldé Soumaé (Aïd el-Fitr)	10/03/2027	11/03/2027	À activer
Vendredi saint	26/03/2027	27/03/2027	Actif
Fête du Travail	01/05/2027	02/05/2027	Actif
Ascension	06/05/2027	07/05/2027	Actif
Fête du mouton (Tabaski)	17/05/2027	18/05/2027	À activer
Fête nationale	20/05/2027	21/05/2027	Actif
Assomption	15/08/2027	16/08/2027	Actif
Noël	25/12/2027	26/12/2027	Actif

4. Sécurité et accès

4.1 Mots de passe

- Politique « forte » : **12 à 50 caractères**, au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial, sans espace ni caractère répété deux fois de suite.
- Changement obligatoire à la première connexion.
- Verrouillage après **5 essais ratés** de suite ; déverrouillage par un administrateur (Personnel → Utilisateurs).
- Politique choisie dans **Paramètres → Mots de passe** (trois politiques proposées par Fineract ; la plus forte est active), avec le changement obligatoire à la première connexion et le nombre d'essais.

4.2 Rôles et droits

18 rôles, dont 7 ajoutés en novembre 2026 (caissier principal à administrateur informatique) ; 11 utilisateurs actifs. Tous les rôles métier ont le droit de **consultation** de toutes les données ; ils diffèrent par les opérations permises. Un bouton dont l'utilisateur n'a pas le droit n'apparaît pas. Dans l'éditeur des rôles, chaque opération a aussi un droit « (validation) » : il ne sert que si l'opération est soumise à la double validation (4.6).

Rôle	Droits	Double validation	Utilisateurs
Super user	Tous les droits (rôle technique de Fineract, compte « mifos »)	—	3
Self Service User (désactivé)	Rôle de Fineract pour un libre-service client, désactivé	—	0
Caissier	Consultation ; dépôt, retrait, remboursement, décaissement ; virements ; saisie des tournées de collecte ; encaissement des cotisations de tontine ; chèques remis (blocage du montant, commission) ; remise et opposition des carnets de bons de retrait	—	3
Chargé de prêts	Consultation ; clients (créer, modifier, activer, retirer, supprimer, collecteur), photo, documents, personnes à contacter, activité, KYC terrain ; demandes de prêt et d'épargne ; garanties et avalistes ; relances	Valide les relances (3)	1
Chef d'agence	Consultation ; clients (activer, fermer, rejeter, réactiver, agent de crédit, collecteur) ; épargne (approuver, activer, fermer, annuler une opération, bloquer, débloquer) ; prêts (approuver, rejeter, annuler l'approbation, annuler un décaissement, corriger un remboursement) ; caisses (créer, affecter, remettre des fonds, arrêté) ; KYC ; garanties ; tontines ; chèques impayés (annulation, levée du blocage, frais) ; carnets de bons de retrait	Valide 30 opérations de son agence	1
Contrôleur	Consultation de tout, sans modification	—	1
Administrateur	Tous les droits, y compris paramétrage, utilisateurs et rôles	—	0
Collecteur	Consultation ; dépôt sur l'épargne (la tournée est saisie au guichet par le caissier)	—	1
Chargé d'accueil	Consultation ; clients (créer, modifier), pièces, adresses, photo, notes, documents, personnes à contacter, activité ; remise et opposition des carnets de bons de retrait (frais de carnet)	—	0

Agent de recouvrement	Consultation ; remboursement, récupération après perte, demande de rééchelonnement, relances, notes	Valide les relances (3)	0
Responsable conformité	Consultation ; KYC (risque, PPE, terrain), plafonds KYC, blocage et déblocage des comptes d'épargne, journal d'audit	Valide 6 opérations (risque des clients, plafonds KYC)	0
Caissier principal	Coffre de l'agence : remise de fonds aux caissiers, reversements, arrêtés, trésorerie. Ni crédit ni validation	—	0
Comptable	Écritures, achats, liaison entre agences, TVA, arrêtés, rapprochement Mobile Money, encaissement des chèques (écriture, levée du blocage, commission) ; états financiers et COBAC. Aucune opération de guichet	—	0
Directeur général	Consultation de toutes les agences ; approbation des crédits et rééchelonnements ; plafonds d'encaisse	Valide 35 opérations, dont les virements et les tontines	0
Analyste crédit	Étude des demandes de prêt, avis sur le dossier, approbation ou rejet (comité de crédit)	—	0
Superviseur des agents de crédit	Portefeuille de l'équipe de crédit, réaffectation des clients et prêts entre agents, relances	—	0
Responsable des réclamations	Registre des réclamations (règlement COBAC R-2020/06) : enregistrement, accusé de réception, réponse, rapport annuel	—	0
Administrateur informatique	Utilisateurs, rôles, menus, paramétrage : identité de l'EMF et tarifs des chèques (`parametres_emf`), listes, moyens de paiement, jours ouvrés et fériés, mots de passe, agences, personnel, serveur e-mail et rapports par e-mail, tâches planifiées, SMS. Aucune opération financière (pas de reprise de données)	—	0

Séparation des tâches
Le chargé de prêts monte, le chef d'agence approuve, le caissier décaisse : aucun rôle métier ne fait les trois. Le chef d'agence n'a plus les dépôts, retraits et remboursements (réservés au caissier) ; il ne peut pas se remettre des fonds à lui-même. L'administrateur informatique paramètre sans toucher à l'argent. Pour les chèques : le caissier reçoit, le comptable déclare l'encaissement, le chef d'agence l'impayé.

Droits accordés le 9 novembre 2026
Caissier : bloquer un montant (HOLDAMOUNT_SAVINGSACCOUNT), ajouter et payer un frais d'épargne, ajouter un frais à un prêt, carnets de retrait. Comptable : lever un blocage (RELEASEAMOUNT_SAVINGSACCOUNT), frais d'épargne et de prêt. Chef d'agence : lever un blocage, frais d'épargne et de prêt, carnets de retrait. Chargé d'accueil : carnets de retrait, frais d'épargne. Administrateur informatique : serveur e-mail (UPDATE_EXTERNALSERVICES), rapports par e-mail, jours ouvrés, politique des mots de passe, paramètres de l'EMF, suppression d'un moyen de paiement.

4.3 Menus par rôle

En plus des droits, chaque rôle a sa liste de menus affichés (**Personnel → Menus par rôle**, table `menus_roles`, lue par le rapport « Menus par rôle »). Un menu masqué n'enlève aucun droit Fineract. Depuis le 9 novembre 2026, un écran absent des menus du rôle est aussi **refusé par son adresse** (« Cet écran ne fait pas partie de vos menus » ; `layout/RouteGuard.tsx`, correspondance adresse → menu dans `layout/routeAccess.ts`) ; les fiches (client, compte,

prêt, DAT, tontine) restent ouvertes, on y arrive par des liens. Un rôle sans réglage voit tous les menus permis par ses droits.

Réglage vérifié le 9 novembre 2026 : Chèques ajouté au comptable, au chef d'agence, au DG et au contrôleur ; Collecte au caissier ; onglets Identité, E-mail, Rapports par e-mail et Tâches programmées à l'administrateur informatique ; Guichet retiré au chef d'agence et Reprise de données à l'administrateur informatique. L'onglet Trésorerie demande désormais la consultation des plafonds (`READ_plafonds_encaisse`) et non le droit de faire un arrêté : le DG et le contrôleur le voient.

> **Limite**
> Tous les rôles métier ont la consultation complète (`ALL_FUNCTIONS_READ`) : un utilisateur averti peut encore lire les données par l'API de Fineract. La vraie restriction demande des droits de lecture détaillés par rôle (chapitre 15).

4.4 Droits ajoutés à Fineract

Trois droits de validation manquaient dans Fineract et ont été créés par `ops/fineract/droits-validation.sql` (validation des opérations sur les tables `client_kyc` et `plafonds_kyc`). Les droits sur les tables de données (`CREATE_client_kyc`, `UPDATE_pret_garanties`…) sont créés par Fineract avec chaque table.

4.5 Utilisateurs

Chaque personne a son propre compte, relié à sa fiche d'employé (indispensable pour un caissier). Au départ d'un employé : retirer sa caisse, supprimer son accès, marquer l'employé inactif.

4.6 Double validation

Paramètre général `maker-checker` **activé**. Les opérations ci-dessous attendent la validation d'une autre personne dans le menu Validations ; on ne valide jamais sa propre saisie ; chaque validateur voit les opérations de son agence et de ses sous-agences. Les rôles « Administrateur » et « Super user » ne passent pas par la validation. La validation par l'auteur lui-même (`enable-same-maker-checker`) est désactivée.

42 droits sont marqués pour la double validation dans Fineract (requête : `m_permission` où `can_maker_checker = 1`), soit 35 opérations réelles : Écriture manuelle · Contre-passation d'une écriture · Virement entre comptes (dont versement de la cagnotte et prélèvement des cotisations de tontine) · Création, modification, suppression, désactivation, activation d'un rôle et de ses droits (6) · Création, modification, suppression d'un utilisateur (3) · Collecteur d'un client (création, modification, suppression) · Risque et PPE du client (création, modification, suppression) · Plafonds KYC (création, modification, suppression) · Relance d'un prêt (création, modification, suppression) · Modification et suppression d'un frais · Modification d'un produit de prêt · Modification d'un produit d'épargne · Correction d'un remboursement · Annulation d'un décaissement · Passage en perte · Annulation du passage en perte · Libération d'un montant bloqué · Annulation d'une opération d'épargne · Clôture anticipée d'une épargne programmée.

Fineract marque d'office pour la double validation les droits de création, modification et suppression de chaque nouvelle table de données : ces marques ont été retirées pour `carnets_retrait` (9 novembre 2026), comme pour les autres tables hors de la liste ci-dessus.

Les 7 autres sont des marques sans effet posées par Fineract sur des droits techniques (validation des adresses, d'un rejet ou d'un retrait de client, du montant d'une épargne programmée, lecture des taux).

4.7 Journal d'audit

Fineract enregistre chaque opération (auteur, date, données, résultat). Le menu Journal d'audit demande le droit de lecture de l'audit, compris dans la **consultation complète** : il est donc visible aujourd'hui par **tous les rôles métier** (chapitre 15). Les consultations et connexions ne sont pas enregistrées.

5. Paramètres généraux de Fineract

Paramètres activés et utiles à l'EMF (menu Fineract « Configurations »). Le back-office modifie la double validation (Personnel → Double validation), le changement de mot de passe à la première connexion et le nombre d'essais (Paramètres → Mots de passe) ; les autres passent par le prestataire. Les autres paramètres activés servent à des fonctions de Fineract que l'EMF n'utilise pas (cession de créances…).

Paramètre	Valeur	Nom technique
Double validation	Activée (liste des opérations au chapitre 4.6)	maker-checker
Report des échéances futures	Oui	reschedule-future-repayments
Report des échéances les jours fériés	Oui	reschedule-repayments-on-holidays
Délai avant pénalité de retard	2 jours	penalty-wait-period
Délai de grâce appliqué à la comptabilisation des pénalités	Oui	grace-on-penalty-posting
Début de l'exercice	Janvier	financial-year-beginning-month
Arrondi des montants	Au plus proche, moitié vers le pair (HALF_EVEN)	rounding-mode
Pénalités rétroactives	Oui	backdate-penalties-enabled
Adresses des clients	Activées	enable-address
Comptes par moyen de paiement	Comptes d'actif	account-mapping-for-payment-type
Opérations antidatées avant un versement d'intérêts	Autorisées	allow-backdated-transaction-before-interest-posting
Date de constatation des frais	Date d'échéance	charge-accrual-date
Prochaine échéance affichée	La plus ancienne impayée	next-payment-due-date
Changement du mot de passe à la première connexion	Obligatoire	force-password-reset-on-first-login
Verrouillage après essais ratés	5 essais (correctif 0001)	max-login-retry-attempts

6. Devises et moyens de paiement

6.1 Devises

Devise de l'EMF : **franc CFA BEAC (XAF)**, sans décimales. L'euro et le dollar sont aussi activés (un produit de prêt de test en euros existe) : à désactiver s'ils ne servent pas.

6.2 Moyens de paiement

Chaque produit associe à chaque moyen de paiement non espèces son compte de trésorerie ; les espèces passent par la caisse du guichet. Le **code** (nom technique) permet au back-office de reconnaître les moyens de paiement particuliers : ne pas le modifier. Deux types techniques de Fineract (ajustements de remboursement) existent aussi, sans usage.

Moyen de paiement	Code	Espèces	Compte utilisé par les produits
Espèces	—	Oui	Caisse du guichet 572 (le caissier doit être en fonction)
Chèque	`CHEQUE`	Non	4776 Chèques à l'encaissement (livret, tontine, prêts) ; 5412 pour les DAT. N° et banque tirée obligatoires ; dépôt : montant bloqué jusqu'à l'encaissement
Virement	—	Non	5412 Banques
MTN Mobile Money	`MOMO_MTN`	Non	4773 Compensation MTN (livret, tontine) ; 54181 pour les DAT. Référence de l'opération obligatoire
Orange Money	`MOMO_ORANGE`	Non	4774 Compensation Orange (livret, tontine) ; 54182 pour les DAT. Référence obligatoire
GIMACPAY	`GIMACPAY`	Non	4775 Compensation GIMACPAY (réglé ensuite sur la banque 5412). Référence obligatoire
Collecte terrain	`COLLECTE_TERRAIN`	Oui	572 Caisse du guichet (épargne ; saisie uniquement par l'écran Collecte, par le caissier en fonction ; jamais proposé au guichet)
Reprise de données	`REPRISE_DONNEES`	Non	1290 Contrepartie des soldes d'ouverture (prêts et épargne seulement ; jamais proposé au guichet)

Dans **Paramètres → Moyens de paiement**, l'interrupteur **« Proposé aux guichets »** retire un moyen de paiement des listes du guichet sans le supprimer (liste gardée dans `parametres_emf.paiements_masques`) ; aucun n'est masqué aujourd'hui. Un nouveau moyen de paiement doit ensuite être relié à un compte dans chaque produit (Produits → Comptabilité du produit).

> **Rapprochement Mobile Money**
> Les opérations Mobile Money et GIMACPAY attendent sur le compte de compensation (4773 à 4775). Le comptable importe le relevé de l'opérateur (**Comptabilité → Mobile Money**) : les opérations rapprochées passent sur le compte de l'opérateur (54181, 54182) ou la banque (5412), et les commissions retenues sur le compte 634. Chaque rapprochement est gardé dans la table `rapprochements_mobile`.

6.3 Chèques remis par les clients

- L'EMF ne délivre pas de chéquiers ; il reçoit en dépôt (épargne) ou en remboursement (prêt) des chèques tirés sur des banques et les remet à sa banque (compensation SYSTAC par la banque correspondante).
- **Dépôt** : crédit immédiat, montant bloqué sur le compte (blocage Fineract dont le motif porte `[CHQ:n° du dépôt]`) jusqu'à l'encaissement. **Remboursement** : valable sous réserve d'encaissement, sans blocage.

- **Suivi** (**Comptabilité → Chèques**, rapport « Chèques remis ») : encaissement = écriture D 5412 / C 4776 de référence `ENCAISSEMENT CHQ-n°` (ou `CHQ-Pn°` pour un prêt), puis levée du blocage ; impayé = annulation du dépôt ou du remboursement, puis levée du blocage (jamais avant : l'argent n'est pas disponible entre deux validations).
- Pas de chèque pour un retrait, un décaissement, une récupération sur prêt passé en perte, l'épargne programmée ni les tontines.

Tarif (Paramètres → Moyens de paiement)	Réglage au 9 novembre 2026
Commission d'encaissement	Aucune. Possible : montant fixe, ou pourcentage du chèque avec minimum et maximum ; prélevée au dépôt ou à l'encaissement
Frais d'impayé	Aucun. Possible : montant fixe, ou frais facturés par la banque (saisis à chaque impayé)
Frais de remise d'un carnet de bons de retrait	Aucun (gratuit)
Pièce obligatoire à chaque retrait	**Activée** (bon du carnet ou fiche du guichet exigé à chaque retrait)

Tarifs gardés en JSON dans `parametres_emf.tarifs_cheques`. Les frais sont prélevés par des frais Fineract « à une date choisie » dont le montant est fixé à chaque prélèvement : sur l'épargne D 351 / C 722 (solde insuffisant : frais laissé dû, prélevé par la tâche de midi « Pay Due Savings Charges ») ; sur un prêt, ajouté au prêt et payé avec le prochain remboursement (C 721).

6.4 Bons et fiches de retrait

- Un retrait se fait sur une **pièce signée par le client**, gardée dans le détail du paiement (champ « n° de chèque » de Fineract, inutilisé pour un retrait) : **bon du carnet** (n° seul) ou **fiche du guichet** (`F-<n° agence de l'utilisateur>-<n° fiche>`).
- **Carnets** : table `carnets_retrait` sur le compte d'épargne (plage de n°, date de remise, état actif / opposition / clos, bons en opposition). Un bon doit appartenir à un carnet actif du compte, ne pas être en opposition ni déjà utilisé sur le compte.
- **Fiches du guichet** : pré-numérotées par l'agence ; une fiche ne sert qu'une fois dans l'agence de l'utilisateur, quel que soit le compte (rapport « Fiche de retrait utilisée »). L'agence de l'utilisateur est lue à la connexion.
- Pièce obligatoire si le compte a un carnet actif, ou pour tous les retraits si le réglage « Pièce obligatoire à chaque retrait » est activé (c'est le cas). Non contrôlée pour la fermeture d'un compte avec remise du solde ni pour l'épargne programmée.

7. Comptabilité

7.1 Principes

- Plan comptable des EMF (PCEMF, règlement COBAC EMF-2010/01) ; numéros des classes repris des tables de correspondance de la BEAC.
- Tous les produits sont en **comptabilité de caisse** (« cash based ») : chaque opération passe son écriture au moment où elle a lieu.
- Exercice du 1er janvier au 31 décembre.
- Les écritures manuelles sont autorisées sur les comptes de détail ; elles passent par la double validation.

7.2 Comptes de fonctionnement

Rôle dans Fineract	Compte
Coffre de l'agence (caisse principale)	571
Caisses des guichets	572
Virements en attente (actif / passif)	4771 / 4772
Compensation Mobile Money (MTN, Orange, GIMACPAY)	4773, 4774, 4775
Commissions des opérateurs de transfert	634
Chèques remis en attente d'encaissement	4776
Contrepartie des soldes d'ouverture et de la reprise	1290 (doit revenir à zéro)
Liaison entre agences	45100
Caisses des collecteurs (réservé à une future saisie sur le terrain, non utilisé aujourd'hui)	573
Résultat de l'exercice (clôture)	131

7.3 Plan de comptes

N°	Intitulé	Nature	Usage	Saisie manuelle	Origine
1	Comptes de capitaux permanents	Capitaux	Regroupement	non	PCEMF
101	Capital social	Capitaux	Détail	oui	PCEMF
111	Réserves légales	Capitaux	Détail	oui	PCEMF
112	Réserves statutaires et réglementaires	Capitaux	Détail	oui	Proposition à valider (poste COBAC RG06)
114	Réserves libres	Capitaux	Détail	oui	Proposition à valider (postes COBAC RG07 et RP05)
121	Report à nouveau	Capitaux	Détail	oui	PCEMF
1290	Contrepartie des soldes d'ouverture	Capitaux	Détail	oui	Proposition à valider
131	Résultat de l'exercice	Capitaux	Détail	oui	PCEMF
32	Crédits sains à court terme	Actif	Regroupement	non	PCEMF

321	Crédits ordinaires à court terme	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
33	Créances en souffrance	Actif	Regroupement	non	PCEMF
331	Crédits impayés	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
333	Crédits douteux	Actif	Détail	oui	Règlement COBAC EMF R-2017/07
35	Dépôts à régime spécial	Passif	Regroupement	non	PCEMF
351	Comptes d'épargne (livrets)	Passif	Détail	oui	Proposition à valider
352	Comptes d'épargne programmée	Passif	Détail	oui	Proposition à valider
353	Comptes de tontines (cagnottes)	Passif	Détail	oui	Proposition à valider
36	Dépôts à terme	Passif	Regroupement	non	PCEMF
361	Dépôts à terme de la clientèle	Passif	Détail	oui	Proposition à valider
37	Comptes ordinaires de la clientèle	Passif	Regroupement	non	PCEMF
371	Comptes à vue de la clientèle	Passif	Détail	oui	PCEMF
38	Autres sommes dues à la clientèle	Passif	Regroupement	non	PCEMF
381	Trop-perçus sur crédits	Passif	Détail	oui	Proposition à valider
39	Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	Actif	Regroupement	oui	Règlement COBAC EMF R-2017/07
391	Provisions sur crédits douteux	Actif	Détail	oui	Règlement COBAC EMF R-2017/07
43	État et collectivités publiques	Passif	Regroupement	oui	Proposition à valider
432	État, TVA collectée	Passif	Détail	oui	Proposition à valider
433	État, TVA déductible	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
4311	État, impôt sur les sociétés à payer	Passif	Détail	oui	Proposition à valider
4312	État, acomptes d'impôt sur les sociétés versés	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
4313	État, IRCM retenu sur dividendes	Passif	Détail	oui	Proposition à valider
442	Actionnaires, dividendes à payer	Passif	Détail	oui	Proposition à valider (poste COBAC RG25)
45	Comptes de liaison	Actif	Regroupement	oui	Opérations entre agences de l'EMF (solde débiteur : créance sur le réseau ; créditeur : dette)
45100	Liaison siège et agences	Actif	Détail	oui	Opérations entre agences de l'EMF (solde débiteur : créance sur le réseau ; créditeur : dette)
477	Comptes d'attente	Actif	Regroupement	non	PCEMF
4771	Comptes d'attente débiteurs	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
4772	Comptes d'attente créditeurs	Passif	Détail	oui	Proposition à valider
4773	Compensation MTN Mobile Money	Actif	Détail	oui	Proposition à valider

4774	Compensation Orange Money	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
4775	Compensation GIMACPAY	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
4776	Chèques à l'encaissement	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
478	Comptes d'attente créditeurs	Passif	Regroupement	non	Proposition à valider
5	Comptes de trésorerie et d'opérations interbancaires	Actif	Regroupement	non	PCEMF
54	Comptes à vue auprès des correspondants	Actif	Regroupement	non	PCEMF
5412	Banques, comptes à vue	Actif	Détail	oui	PCEMF
5418	Opérateurs de Mobile Money	Actif	Regroupement	non	Proposition à valider
54181	MTN Mobile Money	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
54182	Orange Money	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
57	Caisse	Actif	Regroupement	non	PCEMF
571	Caisse principale (coffre)	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
572	Caisses des guichets	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
573	Caisses des collecteurs	Actif	Détail	oui	Proposition à valider
6	Comptes de charges	Charges	Regroupement	non	PCEMF
612	Intérêts sur les dépôts à terme	Charges	Détail	oui	Proposition à valider
613	Intérêts sur les comptes d'épargne de la clientèle	Charges	Détail	oui	PCEMF
634	Commissions et frais sur opérations de transfert de fonds	Charges	Détail	oui	Proposition à valider (poste COBAC ZP06)
6510	Salaires et appointements	Charges	Détail	oui	PCEMF
65211	Eau, électricité, gaz et carburant	Charges	Détail	oui	PCEMF
65213	Fournitures de bureau	Charges	Détail	oui	PCEMF
65231	Frais de télécommunication	Charges	Détail	oui	PCEMF
65234	Locations	Charges	Détail	oui	PCEMF
66	Impôts et taxes	Charges	Détail	oui	PCEMF
68	Dotations aux amortissements	Charges	Détail	oui	PCEMF
6913	Dotations aux provisions sur créances clientèle	Charges	Détail	oui	PCEMF
6916	Pertes sur créances irrécouvrables	Charges	Détail	oui	Proposition à valider
7	Comptes de produits	Produits	Regroupement	non	PCEMF
713	Intérêts sur les crédits à court terme	Produits	Détail	oui	PCEMF
7138	Intérêts de retard et pénalités	Produits	Détail	oui	Proposition à valider
721	Commissions sur crédits (frais de dossier)	Produits	Détail	oui	Proposition à valider
722	Commissions sur comptes d'épargne	Produits	Détail	oui	Proposition à valider
7913	Reprises de provisions sur créances de la clientèle	Produits	Détail	oui	Règlement COBAC EMF R-2017/07
7971	Récupérations sur créances amorties	Produits	Détail	oui	Proposition à valider

86	Impôt sur le bénéfice	Charges	Détail	oui	Proposition à valider (poste COBAC XG34)

7.4 Schéma des écritures automatiques

Opération	Écriture
Dépôt sur l'épargne (espèces)	D 572 / C 351 (Mobile Money et GIMACPAY : D 4773, 4774 ou 4775 ; banque : D 5412)
Rapprochement d'un relevé Mobile Money	D 54181, 54182 ou 5412 (net reçu) + D 634 (commissions) / C 4773, 4774 ou 4775 ; sens inverse pour les retraits
Virement entre deux clients	D 351 (compte débité) / C 351 (compte crédité), après double validation
Chèque : dépôt / remboursement de prêt	D 4776 / C 351 (montant bloqué) ; prêt : D 4776 / C 321, 713…
Chèque encaissé	D 5412 / C 4776 (référence ENCAISSEMENT CHQ-n°), après double validation
Chèque impayé	Annulation du dépôt ou du remboursement : D 351 (ou 321…) / C 4776
Acompte mensuel d'impôt sur les sociétés	D 4312 / C 5412, au siège (référence IS ACOMPTE AAAA-MM)
Impôt sur les sociétés de l'exercice	Au 31/12, avant la clôture : D 86 / C 4312 (acomptes imputés) / C 4311 (solde) (référence IS AAAA)
Paiement du solde de l'impôt	D 4311 / C 5412 (référence IS SOLDE AAAA)
Paiement d'un dividende	D 442 brut / C 5412 net / C 4313 IRCM retenu (référence DIVIDENDE AAAA Cn°)
Reversement de l'IRCM	D 4313 / C 5412, avant le 15 du mois suivant le paiement (référence IRCM AAAA-MM)
Affectation du résultat	Agences : D 131 / C 45100 ; siège : D 131 et 45100 / C 111, 112, 114, 442, 121 (perte : D 121 / C 131) (référence AFFECTATION AAAA)
Commission d'encaissement, frais d'impayé, frais de carnet	Épargne : D 351 / C 722 ; prêt : C 721 au paiement
Épargne programmée : versement	D 572 (ou moyen de paiement) / C 352
Tontine : cotisation encaissée ou prélevée	D 572 ou D 351 (prélèvement sur le livret du membre) / C 353 (cagnotte)
Tontine : versement de la cagnotte	D 353 / C 351 (livret du bénéficiaire), après double validation
Retrait d'épargne	D 351 / C 572 (ou le compte du moyen de paiement)
Intérêts versés sur l'épargne	D 613 / C 351
Frais sur l'épargne (ouverture, tenue de compte)	D 351 / C 722
Décaissement d'un prêt	D 321 / C 572 (ou le compte du moyen de paiement)
Remboursement	D 572 / C 321 (capital), C 713 (intérêts), C 721 (frais), C 7138 (pénalités)
Remboursement supérieur au dû	C 381 Trop-perçus
Passage en perte / récupération	D 6916 / C 321 ; puis D 572 / C 7971
Ouverture d'un DAT (virement depuis l'épargne)	D 351 / C 4772, puis D 4772 / C 361
Intérêts d'un DAT	D 612 / C 361
Clôture d'un DAT vers l'épargne	D 361 / C 4772, puis D 4772 / C 351

Remise de fonds et arrêté de caisse	D 572 / C 571 le matin ; D 571 / C 572 au reversement
Reprise de données	Épargne : D 1290 / C 351 ; prêts : D 321 / C 1290 ; balance : comptes repris contre 1290
Versement de collecte saisi au guichet	D 572 / C 351 (moyen de paiement « Collecte terrain », espèces, compté dans la caisse du caissier ; collecteur noté « COL-n° » dans le détail du paiement)
Arrêté des créances en souffrance (mensuel)	Reclassement 321 → 331 / 333 ; provisions D 6913 / C 391 ou reprise D 391 / C 7913 (pièce « ARRETE CREANCES »)
TVA du mois	D 72… / C 432 (pièce « TVA AAAA-MM ») ; achats : D charge + D 433 / C trésorerie
Clôture de l'exercice	Soldes des classes 6 et 7 vers 131 (pièce « CLOTURE AAAA »), puis verrouillage de la période

8. Produits et frais

8.1 Produits de prêt

Produit	Conditions	Comptes
Microcrédit FCFA (MCF)	50 000 à 5 000 000 F (proposé 500 000) ; 1 à 24 échéances mensuelles (proposé 12) ; 24 % par an, intérêts sur capital restant dû, échéances constantes. Frais : frais de dossier, pénalité de retard.	Portefeuille 321, intérêts 713, frais 721, pénalités 7138, pertes 6916, récupérations 7971, trop-perçus 381, caisse 572
Microcrédit EUR (test) (MIC)	Produit de test en euros : à supprimer ou désactiver (chapitre 15).	Mêmes comptes

8.2 Produits d'épargne

Produit	Conditions	Comptes
Livret d'épargne (LV)	5,12 % par an, intérêts calculés sur le solde de chaque jour, versés et capitalisés chaque mois ; dépôt d'ouverture 25 000 F ; solde minimum à conserver 5 000 F ; pas de blocage. Frais : frais d'ouverture, frais de tenue de compte.	Épargne 351, intérêts 613, frais 722, caisse 572, compensation 4773 à 4775
Compte de tontine (TONT)	Cagnotte d'une tontine rotative (un compte par tontine, au nom du groupe) : sans intérêts ni frais ; alimenté par les cotisations, vidé par le versement au bénéficiaire du tour.	Cagnottes 353, caisse 572, compensation 4773 à 4775

8.3 Épargne programmée

Produit	Conditions	Comptes
Essai programmée (TPRG)	Produit d'essai : versements réguliers d'un montant fixé, sur une durée fixée ; clôture anticipée soumise à la double validation. À remplacer par le produit réel (taux, durée, pénalité) avant la mise en service.	Épargne programmée 352, intérêts 613, frais 722, caisse 572

8.4 Produits de dépôt à terme

Produit	Conditions	Grille de taux
Dépôt à Terme (YSA) (DAT1)	12 à 46 mois ; 25 000 à 10 000 000 F (proposé 100 000) ; intérêts comptabilisés et capitalisés chaque année ; retrait anticipé : taux réduit de 2 points sur la durée courue.	1–5 mois : 3 % · 6–11 : 4 % · 12–30 : 5 % · 31 et plus : 6 %
Dépôt à terme (test) (TDAT)	Produit de test : à supprimer ou renommer (chapitre 15).	1–5 : 3 % · 6–11 : 4,5 % · 12–23 : 5 % · 24+ : 6 %

Comptes des DAT : 361 Dépôts à terme, 612 Intérêts, 722 frais et pénalités, 4772 virements en attente. Un DAT est toujours alimenté par virement depuis un compte d'épargne du client (jamais en espèces), et chaque DAT garde la grille du jour de son ouverture.

8.5 Frais

Frais	Applicable	Moment	Montant (TTC)
Frais de dossier	Prêts	Au décaissement	2,385 % du montant

Pénalité de retard	Prêts (pénalité)	Échéance en retard, après 2 jours	2 % du montant
Frais d'ouverture de compte	Épargne	À l'activation	2 385 F
Frais de tenue de compte	Épargne	Chaque mois	596 F
Commission d'encaissement de chèque (et « (prêt) »)	Épargne / Prêts	À une date choisie	Fixé à chaque prélèvement d'après les tarifs (6.3)
Frais de chèque impayé (et « (prêt) »)	Épargne / Prêts	À une date choisie	Idem
Frais de carnet de bons de retrait	Épargne	À une date choisie	Idem

Ces cinq frais, créés par « Préparer le paramétrage » de Comptabilité → Chèques, ne sont rattachés à aucun produit : le back-office les ajoute au compte ou au prêt au moment voulu. Ne pas les renommer.

Les montants sont toutes taxes comprises : la TVA qu'ils contiennent est extraite chaque mois (chapitre 9.3). Un frais de test « TEST TVA » est inactif ; les autres frais « TEST » ont été supprimés. Fineract n'ajoute pas seul les frais d'un produit aux nouveaux dossiers : le back-office les ajoute à chaque demande de prêt et ouverture d'épargne.

9. Conformité, provisions, TVA, collecte, ratios et 2e catégorie

9.1 KYC

- **Niveaux** calculés d'après la fiche : 1 Simplifié (téléphone, pièce), 2 Standard (pièce valide, date de naissance, sexe, situation matrimoniale, photo, adresse, activité, revenu), 3 Renforcé (origine des fonds, visite).
- **Personnes morales** (entreprises, associations, GIC…) : forme juridique (liste « Constitution »), n° RCCM ou d'enregistrement, date de constitution, NIU ; niveau 2 : pièce RCCM ou statuts, NIU, adresse du siège, activité ; le sexe et la situation matrimoniale ne s'appliquent pas.
- **Revue** du dossier tous les 1, 2 ou 3 ans selon le risque élevé, moyen ou faible ; une PPE est toujours en risque élevé ; pièce signalée 30 jours avant expiration.
- **Plafonds** (table `plafonds_kyc`, contrôlés par le back-office au guichet, remboursements de prêt exclus) :

Niveau	Par opération	Épargne maximum	Dépôts par mois
Sans niveau	0 (interdit)	—	—
1 – Simplifié	100 000 F	500 000 F	300 000 F
2 – Standard	2 000 000 F	—	10 000 000 F
3 – Renforcé	—	—	—

« — » signifie sans plafond. Valeurs provisoires, à valider par le responsable conformité.

9.2 Créances en souffrance et provisions

- Classement (règlement COBAC EMF R-2017/07) : impayé de 1 à 45 jours de retard (capital échu en 331), douteux au-delà (tout l'encours en 333, avec contagion aux autres prêts du client).
- Taux de provision de la part non couverte, selon le retard : 25 % de 46 à 90 jours, 50 % de 91 à 180, 75 % de 181 à 365, 100 % au-delà (choix de l'EMF, à valider).
- Garanties : la catégorie COBAC figure dans la description du type de garantie (`[COBAC 1]` à `[COBAC 5]`). Catégories 1 et 2 : pas de provision ; 3 à 5 : provision étalée sur 4 ans ; sans catégorie : non éligible. L'étiquette `[BLOCAGE]` exige que le montant soit bloqué sur l'épargne ou le DAT du client pour compter.

9.3 TVA

- Taux en vigueur : **19,25 %** depuis le 1er janvier 2025 (17,5 % + 10 % de centimes additionnels communaux), table `taux_tva`.
- Les commissions (comptes 72…) sont taxables et saisies TTC. Les intérêts des prêts sont réglés **exonérés** (paramètre `tvaInterets` de `parametres_reglementaires`, encadré « TVA sur les intérêts » de l'écran TVA) : l'arrêté ne prend alors que les commissions. Réglés « taxables », ils entrent dans l'arrêté (compte 432), avec en option un montant de prêt en dessous duquel ils restent exonérés et la TVA sur les pénalités de retard. L'exonération des prêts de moins de 2 millions (art. 128 du CGI) visant les membres des EMF de 1re catégorie, le choix pour UNITED CREDIT (2e catégorie) revient au comptable ou au fiscaliste (15.3).
- Prorata de déduction de la TVA des achats : **non saisi** (table `parametres_emf`), à fixer chaque année.
- Le mécanisme de taxe de Fineract n'est pas utilisé (il calculait mal la TVA contenue) : la TVA est extraite par l'écriture mensuelle du back-office.

9.4 Collecte terrain

- Un client est confié à **un seul collecteur** (table `client_collecte`) : tout employé actif de l'agence du client ou d'une agence au-dessus peut être collecteur. Droit d'affectation : chef d'agence, chargé de prêts, administrateur.
- La tournée est **saisie au guichet par le caissier en fonction**, quand le collecteur remet l'argent : dépôts en espèces « Collecte terrain » (caisse 572), comptés dans la caisse du caissier ; les espèces remises doivent égaler le total des reçus.
- Les plafonds KYC s'appliquent à chaque versement, comme au guichet.
- Contrôle : clients sans dépôt depuis 30 jours, reçus en double ou non notés, versements de plus de 3 fois le montant habituel, versements annulés.
- Le moyen de paiement « Collecte terrain » et son rattachement aux produits d'épargne se créent par le bouton « Préparer le paramétrage » de l'écran de saisie (à refaire pour tout nouveau produit d'épargne).

9.5 Ratios prudentiels

UNITED CREDIT est un **EMF de 2e catégorie** (société anonyme, sans réseau) : le choix « indépendant / affilié à un réseau » a été retiré (colonne `affilie_reseau` gardée à faux). La **division des risques** est à **15 %** des fonds propres nets par bénéficiaire par défaut (formulaire COBAC 2002/08 bis des 2e et 3e catégories ; une source secondaire cite 25 %) ; tous les seuils sont réglables (Ratios → Modifier). La base des ratios est calculée selon la catégorie : **fonds propres nets** des 2e et 3e catégories (règlement 2002/04, formulaire COBAC KL01-KL25, directement sur les comptes 10, 104, 11x, 12, 13, 14, 15, 161-164, 181, 182, 201/202, 267, 443, 87), ou fonds patrimoniaux nets de la 1re catégorie (2002/03). **Liquidité** (2002/14) : seuls les dépôts à terme échus ou échéant dans les 3 mois sont exigibles (soldes des DAT lus par le rapport « Échéances DAT », colonne `balance`), comme le prévoit le formulaire COBAC. **Normes complémentaires** (formulaires COBAC) : grands risques (2002/08 : clients au-delà de 10 % des fonds propres nets, total < 8 fois), participations (2002/16 : 5 % par entreprise, 15 % au total, un compte 26… par entreprise), lignes de financement reçues (2002/13 : fonds propres nets ≥ 50 % des emprunts 17 et 18 hors 181 et 182), engagements des apparentés (2002/10 : 5 % maximum ; clients désignés dans l'onglet Conformité). Seuils réglables dans `parametres_reglementaires`. Tous les seuils sont **confirmés par les formulaires COBAC des 2e et 3e catégories** (annexes du PCEMF) : couverture des risques ≥ 10 % (2002/07), division des risques < 15 % et grands risques < 8 fois les fonds propres nets (2002/08 bis), couverture des immobilisations ≥ 100 % (2002/09), apparentés ≤ 5 % (2002/10), couverture des crédits par les ressources 70 % (2002/12, « première et deuxième catégorie » : sans objet pour la 3e, qui ne collecte pas), lignes de financement ≥ 50 % (2002/13), liquidité ≥ 100 % (2002/14). Le fonds de solidarité (2002/05) ne concerne que la 1re catégorie.

États COBAC : modèle des EMF de 2e et 3e catégories (bilan EG / RG, compte de résultat XG / YG, fichier `utils/cobac.ts`), choisi d'après la catégorie des paramètres réglementaires. **Comptes annuels publiables** (Comptabilité → COBAC → Comptes annuels, fichier `utils/publishable.ts`) : les modèles de la comptabilité sociale ne donnent que des intitulés ; chaque ligne publiable regroupe des lignes EG / RG / XG / YG. Hypothèses à valider par le comptable : comptes 54 = à vue, 55 et 56 = à terme ; autres correspondants (Mobile Money) avec les banques ; autres produits et subventions d'exploitation (75, 76) avec les opérations accessoires ; le résultat en attente d'approbation débiteur (87) vient en moins du résultat au passif ; amortissements et provisions de l'actif = comptes 28, 29, 39, 49 et 59. Écarts de réévaluation, emprunts participatifs et comptes courants d'associés bloqués restent à zéro (pas de compte dédié). Le hors-bilan publiable reprend le rapport 216 (situation du jour, sans historique). **Tableau des flux de trésorerie** (modèle 2, fichier `utils/cashflow.ts`) : calculé sur le bilan à la clôture précédente, le bilan à la clôture et les mouvements de l'exercice. Trésorerie = comptes 51 à 57 ; amortissements et provisions (14, 164, 19, 28, 29, 39, 49, 59) neutralisés par les dotations (68, 69) et reprises (78, 79) ; investissement = immobilisations brutes (2…) et cessions (775, valeur comptable 676) ; financement = capital (10), subventions et fonds (15, 16, plus la quote-part virée 774), emprunts (17, 18 : crédits = émissions, débits = remboursements), dividendes par différence sur les réserves et résultats (11, 12, 13, 87) ; tout le reste = besoin en fonds de roulement d'exploitation. La variation du BFR lié à l'investissement est à zéro (pas de dettes sur immobilisations suivies). Un écart de contrôle s'affiche si des provisions bougent hors dotations et reprises. **Hors-bilan par bénéficiaire** :

seulement les avals, cautions et garanties (les crédits non décaissés restent dans l'état global). **Plafond de crédit** (R-2017/08) : 10 % du capital social libéré par les actionnaires ; 50 millions pour un actionnaire, administrateur, dirigeant ou employé (ces personnes ne sont pas encore repérées dans les fiches clients).

9.6 Réclamations

- Registre tenu dans le menu **Réclamations** (table `client_reclamations`), selon le règlement COBAC R-2020/06 : canal, catégorie, objet, montant contesté, accusé de réception, réponse, issue, montant accordé, médiation.
- Délais suivis par le back-office : accusé de réception sous **10 jours ouvrables**, réponse sous **45 jours**. Rapport annuel par le rapport « Registre des réclamations ».
- Traitées par le responsable des réclamations, indépendant des services concernés.

9.7 Tontines

- Une tontine rotative est un groupe Fineract avec ses membres, sa cagnotte (compte TONT) et ses réglages (table `tontine` : cotisation, fréquence, date de début, choix du bénéficiaire, pénalité de retard, prélèvement automatique).
- Chaque séance est un tour (table `tontine_tours`) ; chaque paiement est noté dans `tontine_cotisations`. Le versement de la cagnotte et le prélèvement d'une cotisation sur le livret d'un membre sont des virements soumis à la double validation : la colonne `commande_id` garde le n° de la demande en attente.
- Retards : cotisations non payées après la séance, avec pénalité selon les règles de la tontine (rapport « Retards tontines »).

9.8 Spécificités de la 2e catégorie (société anonyme)

UNITED CREDIT est un EMF de **2e catégorie** : société anonyme qui collecte l'épargne du public et prête à des tiers. Ce qui a été adapté :

- Catégorie réglée à 2 dans les paramètres réglementaires (9.5) : états COBAC au modèle des 2e et 3e catégories (bilan EG / RG, compte de résultat XG / YG), fonds propres nets (KL01-KL25) comme base des ratios.
- Normes des formulaires des 2e et 3e catégories (9.5) : division des risques 2002/08 bis, grands risques, participations, lignes de financement reçues, engagements des apparentés (clients désignés dans l'onglet Conformité, validés par le directeur général) ; liquidité limitée aux DAT échéant dans les 3 mois.
- Plafond de crédit (R-2017/08) : 10 % du capital social, 50 millions au plus pour un actionnaire, administrateur, dirigeant ou employé.
- Formulaires annuels : informations statistiques (actionnaires par sexe), comptes annuels publiables, tableau des flux de trésorerie, état des engagements hors bilan par bénéficiaire.
- Impôt sur les sociétés (Comptabilité → Arrêtés → Impôt sur les sociétés) : comptes 4311, 4312 et 86 créés le 10 novembre 2026 (propositions à valider) ; acompte mensuel de 2 % du chiffre d'affaires (comptes 70 à 76), plus 10 % de centimes additionnels, versé avant le 15 ; impôt de l'exercice au taux de 30 %, ou 25 % jusqu'à 3 milliards de chiffre d'affaires, plus les centimes, sur le résultat avant impôt corrigé des réintégrations et déductions, comptabilisé au 31 décembre avant la clôture ; acomptes supérieurs à l'impôt retenus comme minimum de perception. Valeurs de la fiche technique de la DGI (avril 2025), réglables (clé `impotSocietes` de `parametres_reglementaires`).
- Affectation du résultat (Comptabilité → Arrêtés → Affectation du résultat) : comptes 112, 114 et 442 créés le 10 novembre 2026 (propositions à valider ; 114 plutôt que 113 pour les réserves libres, seul numéro repris par les deux modèles COBAC) ; réserve légale minimale de l'Acte uniforme OHADA (un dixième du bénéfice diminué des pertes antérieures, jusqu'au cinquième du capital), réserves, dividendes et report à nouveau votés par l'assemblée ; le 131 des agences remonte au siège par le compte de liaison.
- Capital minimum (Ratios prudentiels, norme « Capital minimum ») : capital libéré (comptes 10 sans 104) et fonds propres nets doivent atteindre le minimum de la catégorie, fixé par le règlement COBAC EMF R-2017/03 pris en application du règlement 01/17/CEMAC/UMAC/COBAC. Montant **non saisi** (clé `capitalMinimum` de

`parametres_reglementaires`) : le contrôle reste inactif tant qu'il n'est pas repris du texte officiel. Une source de presse cite 300 millions de FCFA pour la 2e catégorie, atteints par paliers depuis 2018 : à vérifier dans le règlement avant de le saisir (le capital libéré relevé le 11 novembre 2026 est de 8,5 millions).

- Paiement des dividendes (Comptabilité → Arrêtés → Dividendes) : compte 4313 créé le 11 novembre 2026 (proposition à valider) ; retenue de l'IRCM au taux de 16,5 % par défaut (clé `ircmDividendes` de `parametres_reglementaires`), modifiable par paiement ; reversement mensuel au fisc ; actionnaires = clients désignés « Actionnaire » dans l'onglet Conformité.
- Vocabulaire : « clientèle » et « capital social » (comptes 101 et 361 renommés), « date d'entrée en relation » au lieu de « date d'adhésion » dans la reprise des clients (l'ancien en-tête reste reconnu) ; TVA sur les intérêts paramétrable (9.3).

Reste à traiter (proposé, pas encore développé) :

Point	Pourquoi et quoi
Télédéclaration COBAC	Les états s'impriment et s'exportent en CSV ; le format de fichier attendu par la COBAC pour la télédéclaration est à obtenir pour produire directement ce fichier.
Garantie des dépôts	À vérifier par le responsable conformité : obligations de l'EMF, collecteur de dépôts, envers un fonds de garantie des dépôts (cotisations, déclarations).

10. Listes de valeurs

Les nouvelles listes de novembre 2026 sont en fin de tableau. Listes déroulantes traduites ou créées pour l'EMF. Elles se modifient dans **Paramètres → Listes de valeurs** : ajouter une valeur, la renommer, la désactiver (une valeur déjà utilisée ne se supprime pas).

Liste	Valeurs
ADDRESS_TYPE Types d'adresse	Domicile · Lieu d'activité · Autre
ClientClosureReason Motifs de fermeture d'un client	Départ volontaire · Déménagement · Décès · Autre
COUNTRY Pays des adresses (zone CEMAC)	Cameroun
Customer Identifier Types de pièce d'identité (fiche client)	Carte nationale d'identité (CNI) · Passeport · Récépissé de CNI · Permis de conduire · Carte de séjour · Carte consulaire · Carte d'électeur · Autre pièce · NIU (numéro d'identifiant unique) · RCCM (registre du commerce)
Gender Genre	Féminin · Masculin
GuarantorRelationship Lien de l'avaliste avec l'emprunteur	Conjoint(e) · Parent · Frère ou sœur · Associé(e) · Autre
JourCollecte Jours de passage du collecteur	Tous les jours · Lundi · Mardi · Mercredi · Jeudi · Vendredi · Samedi · Dimanche · Jours de marché
LoanCollateral Types de garantie (catégorie COBAC et blocage dans la description)	Dépôt de garantie [COBAC 1] [BLOCAGE] · Dépôt à terme ou bon de caisse nanti [COBAC 1] [BLOCAGE] · Titres de l'État nantis [COBAC 2] · Garantie d'une banque de la CEMAC [COBAC 3] · Garantie d'un fonds de garantie [COBAC 4] · Hypothèque inscrite [COBAC 5] · Gage de matériel ou de véhicule · Nantissement de stock ou de fonds de commerce · Autre garantie
LoanRescheduleReason Motifs de rééchelonnement	Difficultés passagères du client · Maladie ou décès dans la famille · Sinistre ou perte d'activité · Mauvaise saison agricole · Autre motif
Pays Pays des agences	Cameroun
RELATIONSHIP Liens des personnes à contacter	Conjoint(e) · Père · Mère · Fils · Fille · Frère · Sœur · Oncle · Tante · Cousin(e) · Neveu / nièce · Grand-parent · Ami(e) · Voisin(e) · Employeur · Collègue · Autre
SecteurActivite Secteurs d'activité (onglet Activité)	Commerce · Agriculture · Élevage · Pêche · Artisanat · Transport (moto-taxi, taxi, car) · Restauration · Couture et coiffure · Bâtiment · Services · Salarié du privé · Fonctionnaire · Étudiant · Sans activité · Autre
STATE Régions du Cameroun (adresses)	Adamaoua · Centre · Est · Extrême-Nord · Littoral · Nord · Nord-Ouest · Ouest · Sud · Sud-Ouest
StatutAgence Statut d'une agence	Ouverte · Fermée temporairement · Fermée
CanalReclamation Canal de réception d'une réclamation	Guichet · Téléphone · Courrier · E-mail · SMS ou WhatsApp · Association de consommateurs · Autre
CategorieReclamation Catégorie d'une réclamation	Frais et commissions · Opération contestée ou erreur · Crédit (conditions, échéancier) · Épargne et dépôts à terme · Mobile Money et virements · Recouvrement (comportement) · Accueil et qualité de service · Fraude ou détournement · Autre

Constitution Forme juridique d'une personne morale	Établissement (entreprise individuelle) · SARL · SARL unipersonnelle (SARLU) · SA · SAS · Société en nom collectif (SNC) · GIE · Association · Coopérative (SCOOPS) · GIC · ONG · Établissement public ou collectivité · Autre
GroupClosureReason Motifs de fermeture d'un groupe (tontine)	Fin de la tontine · Autre
IssueReclamation Issue d'une réclamation	Favorable · Partiellement favorable · Défavorable
MARITAL STATUS Situation matrimoniale	Marié(e) · Célibataire
ResultatRelance Résultat d'une relance de prêt	Promesse de paiement · Paiement immédiat · Client injoignable · Refus de payer · Difficultés (rééchelonnement à étudier) · Autre
TypeRelance Type de relance de prêt	Appel téléphonique · Visite · SMS · Lettre de relance · Mise en demeure

11. Tables de données ajoutées

21 tables créées dans Fineract pour les informations que le logiciel ne prévoit pas. Chacune a ses droits (création, modification, suppression) attribuables par rôle.

Table	Rattachée à	Contenu	Qui la renseigne
client_activite	Client	Onglet Activité : secteur, activité, commerce, ancienneté, revenus et charges, employés ; situation matrimoniale (personnes physiques) Colonnes : SecteurActivite_cd_secteur, activite, nom_commerce, annee_debut, revenu_mensuel, charges_mensuelles, nb_employes, situation_matrimoniale	Chargé d'accueil, chargé de prêts, chef d'agence
client_collecte	Client	Collecte terrain : collecteur (n° d'employé), tournée, jour de passage, montant habituel, remarque (un collecteur par client) Colonnes : collecteur_id, tournee, JourCollecte_cd_jour, montant_habituel, depuis, note	Chef d'agence, chargé de prêts
client_kyc	Client	Risque (FAIBLE, MOYEN, ELEVE), PPE et précisions, date de la dernière revue Colonnes : risque, ppe, ppe_details, derniere_revue	Chef d'agence, responsable conformité (avec double validation)
client_kyc_terrain	Client	Origine des fonds, date et constat de la visite sur place Colonnes : origine_fonds, visite_le, visite_notes	Chargé de prêts, chef d'agence, responsable conformité
pret_garanties	Prêt	Garanties : type, valeur, référence, dates, compte bloqué et n° du blocage Colonnes : LoanCollateral_cd_type, valeur, description, reference, date_constitution, date_echeance, compte_epargne_id, blocage_id	Chargé de prêts, chef d'agence
agence_details	Agence	Coordonnées et statut de l'agence Colonnes : ville, telephone, email, responsable, StatutAgence_cd_statut, quartier, repere, boite_postale, region, Pays_cd_pays	Administrateur
parametres_emf	Siège	Paramètres de l'EMF : affiliation à un réseau (ratios), prorata de déduction de TVA, nom et logo de l'EMF, moyens de paiement masqués aux guichets, éditeur du logiciel, tarifs des chèques et bons de retrait (JSON) Colonnes : affilie_reseau, prorata_tva, nom_emf, logo, paiements_masques, editeur_nom, editeur_contact, editeur_logo, tarifs_cheques	Administrateur, comptable (éditeur : Super user seulement)
plafonds_kyc	Siège	Plafonds par niveau KYC : par opération, épargne maximum, dépôts du mois (vide = sans plafond, 0 = interdit) Colonnes : n0_operation, n0_solde, n0_depots_mois, n1_operation, n1_solde, n1_depots_mois, n2_operation, n2_solde, n2_depots_mois, n3_operation, n3_solde, n3_depots_mois	Responsable conformité (avec double validation)
taux_tva	Siège	Taux de TVA datés (un taux vaut jusqu'à la veille du suivant) Colonnes : taux, date_debut, commentaire	Comptable

client_sms	Client	Accord du client pour recevoir les SMS Colonnes : accepte_sms, date_accord, note	Chargé d'accueil, chargé de prêts
client_reclamations	Client	Registre des réclamations (COBAC R-2020/06) Colonnes : client_id, date_reception, CanalReclamation_cd_canal, CategorieReclamation_cd_categorie, objet, description, compte, montant_conteste, saisi_par, date_accuse, date_reponse, IssueReclamation_cd_issue, reponse, montant_accorde, traite_par, mediation	Responsable des réclamations
pret_relances	Prêt	Relances des prêts en retard et promesses de paiement Colonnes : TypeRelance_cd_type, date_relance, ResultatRelance_cd_resultat, promesse_date, promesse_montant, commentaire, saisi_par	Agent de recouvrement, superviseur, chargé de prêts (avec double validation)
plafonds_encaisse	Agence	Plafonds d'espèces au coffre et dans chaque caisse Colonnes : plafond_coffre, plafond_caisse, note	Directeur général
rapprochements_mobile	Agence	Rapprochements des relevés Mobile Money et GIMACPAY Colonnes : canal, date_debut, date_fin, date_ecriture, reference, nb_operations, montant_net, frais, operations, transactions, ecritures, statut, valide_par	Comptable
menus_roles	Siège	Menus affichés pour chaque rôle Colonnes : config (réglage de tous les rôles)	Administrateur informatique
tontine	Groupe	Réglages d'une tontine rotative Colonnes : montant_cotisation, frequence, frequence_unite, date_debut, mode_beneficiaire, penalite_retard, prelevement_auto, compte_cagnotte, statut	Chef d'agence, chargé de prêts
tontine_tours	Groupe	Tours (séances) : date, bénéficiaire, versement de la cagnotte Colonnes : numero, date_seance, beneficiaire_id, enchere, montant_verse, date_versement, statut, commande_id	Chef d'agence (versement avec double validation)
tontine_cotisations	Groupe	Cotisations et pénalités payées par les membres Colonnes : tour, client_id, montant, date_paiement, operation_id, nature, saisi_par, commande_id	Caissier
carnets_retrait	Compte d'épargne	Carnets de bons de retrait remis au client (plusieurs par compte) Colonnes : numero_debut, numero_fin, date_remise, statut (ACTIF, OPPOSITION, CLOS), bons_opposes, motif_opposition, remis_par	Caissier, chargé d'accueil, chef d'agence
client_apparentes / **client_apparentes_pm**	Client (personne physique / morale)	Personne apparentée à l'EMF (norme 2002/10), une table par type de client (exigence de Fineract) Colonnes : nature (ACTIONNAIRE, ADMINISTRATEUR, DIRIGEANT, EMPLOYE, COMMISSAIRE, PROCHE), depuis, note	Responsable conformité (avec double validation)

12. Rapports ajoutés

Rapports SQL créés dans Fineract et appelés par les écrans du back-office. Ceux qui portent sur des agences sont limités à l'agence demandée et à ses sous-agences. Ne pas les renommer : le back-office les appelle par leur nom.

N°	Rapport	Contenu	Utilisé par
201	**Balance PCEMF**	Balance à 6 colonnes (ouverture, mouvements, clôture), par agence et sous-agences	Comptabilité → Balance, Bilan, COBAC
202	**Résultat par agence**	Charges et produits d'une période, par agence (sans les écritures de clôture)	Clôture de l'exercice
203	**Balance PCEMF hors clôture**	Balance à 6 colonnes sans les écritures de clôture d'exercice	Compte de résultat
204	**Créances en souffrance**	Prêts actifs avec capital restant dû, capital impayé et plus ancien impayé à une date	Créances en souffrance, ratios
205	**Soldes clientèle par agence**	Solde (débit - crédit) des comptes de classe 3 à une date, agence par agence	Arrêté des créances
207	**Recherche client guichet**	Recherche d'un client au guichet (nom, n° de client ou de compte, téléphone)	Guichet (recherche)
208	**TVA sur commissions**	Commissions encaissées (72…) et TVA comptabilisée (432) par agence	TVA
209	**Taux de TVA**	Taux de TVA et leur date de début de validité (table taux_tva)	TVA (taux)
210	**Tableau de bord**	Chiffres clés d'une agence pour le tableau de bord du back-office	Tableau de bord
211	**Soldes de liaison par agence**	Solde (débit − crédit) des comptes de liaison 45… à une date, agence par agence	Liaison agences
212	**Ratios prudentiels - prêts**	Par prêt actif : capital à échoir dans les 3 mois et dépôts bloqués en garantie (ratios prudentiels COBAC)	Ratios prudentiels
213	**Paramètres EMF**	Paramètres généraux de l'EMF (table parametres_emf) : affiliation, prorata de TVA, nom et logo, moyens de paiement masqués, éditeur, tarifs des chèques	Ratios, TVA, identité de l'EMF (lu à la connexion)
214	**Position TVA par agence**	Comptes 432 / 433 par agence : solde avant la période, mouvements hors paiements, paiements de TVA (débit − crédit)	TVA à payer
215	**Achats**	Achats saisis (pièce « ACHAT … ») : montant TTC, TVA déductible, nature, moyen de paiement	Achats
216	**Hors-bilan**	Engagements hors bilan : crédits accordés non décaissés (donnés), garanties et avals sur les prêts (reçus)	Hors-bilan
217	**Verrouillage des utilisateurs**	Par utilisateur : compte verrouillé ou non, essais de connexion ratés, limite de tentatives activée	Utilisateurs (verrouillage)
218	**Dossiers KYC**	Clients actifs avec les éléments du dossier KYC (pièces, adresse, activité, risque, revue) pour la liste des dossiers à revoir	Dossiers à revoir
219	**Plafonds KYC**	Plafonds d'opérations par niveau KYC (dépôts et retraits au guichet)	Plafonds KYC

220	**Dossier KYC client**	Un client : éléments du dossier KYC, épargne totale et dépôts du mois (contrôle des plafonds au guichet)	Guichet (contrôle KYC)
221	**Contrôle de reprise**	Par agence : 1290, épargne et encours des crédits en comptabilité et dans les comptes des clients (contrôle de la reprise de données)	Reprise → Contrôle
222	**Échéances DAT**	DAT actifs ou échus des agences de l'utilisateur, par date d'échéance, avec le montant nanti	Échéances DAT
223	**Clients par collecteur**	Clients actifs suivis par un collecteur (agences de l'utilisateur) : tournée, jour, montant habituel, épargne, dernier dépôt, comptes d'épargne	Collecte, saisie d'une tournée
224	**Collectes**	Dépôts « Collecte terrain » d'une période (agences de l'utilisateur) : collecteur, client, compte, reçu, auteur de la saisie	Collecte : saisie et contrôle
225	**Liste des comptes**	Comptes d'épargne et dépôts à terme des agences de l'utilisateur : client, produit, statut, blocage, solde, montant bloqué, dernière opération	Comptes
226	**Portefeuille agent**	Prêts des agences de l'utilisateur par agent de crédit : retard, prochaine échéance, demandes en cours, garanties à libérer	Mon portefeuille
227	**Échéances SMS**	Échéances non payées entre deux dates (prêts actifs, clients qui acceptent les SMS)	Service SMS (rappels et relances)
228	**Trésorerie par agence**	Position de trésorerie au soir d'une date, par agence : coffre, caisses, banque, Mobile Money, compensation, liaison, plafonds d'encaisse	Caisses → Trésorerie
229	**Opérations Mobile Money**	Opérations payées par MTN Mobile Money, Orange Money ou GIMACPAY	Comptabilité → Mobile Money
230	**Registre des réclamations**	Réclamations reçues sur une période : registre et rapport annuel	Réclamations
231	**Menus par rôle**	Réglage des menus de chaque rôle (lu par tous les utilisateurs)	Menu de gauche, Menus par rôle
232	**Échéancier épargne programmée**	Versements attendus d'un compte d'épargne programmée : date, montant, déjà versé, retard	Fiche épargne programmée
233	**Tontines**	Tontines des agences de l'utilisateur : membres, cotisation, cagnotte, tours versés, prochaine séance	Tontines
234	**Versements tontine**	Demandes soumises à validation des tontines (versements des tours, prélèvements de cotisations) et leur état	Tontine (tours, cotisations)
235	**Retards tontines**	Cotisations en retard : séances passées où le membre n'a pas tout payé	Tontine → Retards
236	**Essai e-mail**	Contenu de l'e-mail d'essai	Paramètres → E-mail
237	**Structure d'une table**	Colonnes d'une table de la base (nom, type, taille, clé, description), sans aucune donnée	Mode débogage
238	**État des tâches planifiées**	Tâches actives sur les dernières 24 heures : dernière exécution, résultat, échecs et leur cause, tâches qui n'ont pas tourné	Rapport du matin par e-mail
239	**Agence du compte**	Agence où est domicilié un compte, un client, un groupe ou une agence (S, L, C, G, O + n°), et son adresse	En-tête des documents client et COBAC
240	**Chèques remis**	Dépôts et remboursements de prêt payés par chèque (agences de l'utilisateur) et leur état : à l'encaissement, encaissé, impayé, demandes en attente de validation	Comptabilité → Chèques

241	**Fiche de retrait utilisée**	Retrait non annulé portant une fiche de guichet donnée (F-agence-n°), sans le nom du client	Fenêtre de retrait (doublons)
242	**Clients apparentés**	Clients désignés apparentés (deux tables), avec la nature du lien	Ratios prudentiels (engagements des apparentés)
243	**Informations statistiques**	Chiffres annuels du formulaire COBAC à une date (capital, actionnaires et clients par sexe, salariés actifs, agences, dépôts, comptes, crédits, provisions, trésorerie, taux min. et max.)	Comptabilité → COBAC → Statistiques

13. Traitements automatiques

Traitements de nuit de Fineract (heures du serveur). Ils ne tournent que si le serveur est allumé à l'heure prévue : le serveur doit rester allumé la nuit. Leur état (dernière exécution, résultat, cause d'un échec), leur activation et le lancement immédiat se trouvent dans **Paramètres → Tâches programmées**, avec un nom et une explication en français ; le rapport « État des tâches planifiées » peut être envoyé chaque matin par e-mail.

Traitement (nom Fineract)	Rôle	Quand
Update Loan Arrears Ageing	Ancienneté des retards des prêts	chaque jour à 00 h 01
Apply Annual Fee For Savings	Frais annuels des comptes d'épargne	chaque jour à 22 h 20
Apply Holidays To Loans	Reporte les échéances tombant un jour férié actif	chaque jour à 12 h 00
Post Interest For Savings	Verse les intérêts sur l'épargne selon le rythme du produit	chaque jour à 00 h 00
Pay Due Savings Charges	Prélève les frais d'épargne échus (tenue de compte)	chaque jour à 12 h 00
Update Accounting Running Balances	Soldes cumulés des comptes (plan de comptes, balance)	chaque jour à 00 h 01
Execute Standing Instruction	Virements permanents (non utilisés)	chaque jour à 00 h 00
Apply penalty to overdue loans	Pénalités de retard sur les échéances impayées (après le délai de grâce)	chaque jour à 00 h 00
Update Non Performing Assets	Marque les prêts non performants	chaque jour à 00 h 00
Transfer Interest To Savings	Virement des intérêts des DAT vers l'épargne (si prévu)	chaque jour à 00 h 02
Update Deposit Accounts Maturity details	DAT échus : marque l'échéance et applique l'instruction (virement sur l'épargne, renouvellement)	chaque jour à 00 h 00
Recalculate Interest For Loans	Recalcul des intérêts des prêts concernés	chaque jour à 00 h 01
Update Savings Dormant Accounts	Comptes d'épargne dormants (suivi non activé dans les produits)	chaque jour à 00 h 00
Update Trial Balance Details	Détail de la balance de Fineract	chaque jour à 00 h 01
Loan Delinquency Classification	Classement des retards des prêts	chaque jour à 22 h 00
Generate Mandatory Savings Schedule	Prolonge les échéanciers des épargnes programmées	chaque jour à 00 h 05
Execute Report Mailing Jobs	Envoie les rapports programmés par e-mail (2.6)	toutes les 15 minutes

Autres traitements actifs, sans effet pour l'EMF (produits en comptabilité de caisse, provisions calculées par le back-office) : Add Accrual Transactions, Add Accrual Transactions For Loans With Income Posted As Transactions, Add Periodic Accrual Transactions, Execute All Dirty Jobs, Generate Loan Loss Provisioning, Transfer Fee For Loans From Savings. Les traitements des SMS et e-mails natifs, des parts sociales (dividendes) et des événements externes (« Send Asynchronous Events ») sont désactivés : les SMS passent par le service SMS de l'EMF (2.5), qui n'en dépend pas.

14. Écrans de paramétrage et mode débogage

14.1 Le menu Paramètres

Réservé à l'administrateur et à l'administrateur informatique (chaque onglet demande son droit de lecture).

Onglet	Ce qu'on y règle
Identité de l'EMF	Nom (« UNITED CREDIT ») et logo, affichés dans l'en-tête de l'écran, la page de connexion, le titre de l'onglet du navigateur et tous les documents imprimés. Section **Éditeur du logiciel** (nom « TEVIAL », contact, logo, en pied de menu et de page de connexion) : modifiable par un Super user seulement.
Listes de valeurs	Les listes du chapitre 10.
Moyens de paiement	Création, renommage, « espèces » ou non, ordre d'affichage, « Proposé aux guichets » (chapitre 6.2) ; en bas, tarifs des chèques et des carnets, pièce obligatoire à chaque retrait (6.3, 6.4). Le code technique n'est pas modifiable.
Jours ouvrés	Jours ouvrés de la semaine et report des échéances (chapitre 3.4).
Mots de passe	Politique des mots de passe, changement à la première connexion, nombre d'essais avant verrouillage (chapitre 4.1).
E-mail	Serveur SMTP, expéditeur, mot de passe, envoi d'un e-mail d'essai (chapitre 2.6).
Rapports par e-mail	Envois programmés de rapports : rapport, destinataires, fréquence, format (PDF ou CSV), « envoyer maintenant ».
Tâches programmées	État des traitements de Fineract, activation, lancement immédiat avec attente du résultat (chapitre 13).

Autres écrans de paramétrage : **Personnel** (employés, utilisateurs, rôles, double validation, menus par rôle), **Agences** (agences, jours fériés), **Caisses** (caisses, trésorerie et plafonds), **Produits**, **Comptabilité → Plan de comptes**, **SMS** (réglages du service SMS, signature, journal).

14.2 Mode débogage

Aide à la maintenance, visible seulement des administrateurs : un interrupteur dans l'en-tête l'active pour l'utilisateur connecté. Il affiche un petit bouton qui ouvre un panneau avec, pour la page en cours :

- les appels faits à Fineract (adresse, paramètres, durée, réponse) ;
- pour chaque donnée affichée, la table et la colonne de la base d'où elle vient, avec son type, sa taille et sa description (inspecteur : on clique sur l'élément de la page) ;
- les droits vérifiés par la page et le résultat pour l'utilisateur ;
- les fichiers du back-office qui ont construit la page, et la version du programme.

Le panneau ne montre que la structure des tables (rapport « Structure d'une table »), jamais de données d'autres clients. À désactiver après usage.

15. Points ouverts et nettoyage avant la mise en service

15.1 À corriger

Point	Action
Fuseau horaire du serveur	Il est réglé sur Europe/Paris. Avec l'heure d'été européenne, dates et traitements de nuit seraient décalés d'une heure de mars à octobre. Passer Windows sur « (UTC+01:00) Afrique centrale - Ouest » puis redémarrer le service Fineract.
Comptes « Super user »	Trois utilisateurs ont ce rôle (tous les droits, sans double validation) : le limiter au compte technique, et changer le mot de passe par défaut du compte « mifos ».
Journal d'audit visible de tous	Tous les rôles métier ont la consultation complète, qui inclut le journal d'audit. Pour le réserver aux contrôleurs et à la conformité, il faudrait remplacer la consultation complète des autres rôles par des droits de lecture détaillés (décision de la direction).
Sauvegardes arrêtées	Aucune sauvegarde depuis le 29 octobre 2026 (anciennes tâches installées) : relancer `ops\sauvegarde\installer.ps1` en administrateur et contrôler le lendemain (2.4).
Correctif 0006	Installer la version corrigée (`mettre-a-jour.ps1` puis `copier-programme.ps1`) et vérifier l'export PDF du rapport « État des tâches planifiées ».
Messagerie	Saisir un vrai compte SMTP (Paramètres → E-mail) et l'adresse de l'administrateur destinataire du rapport du matin ; tant que ce n'est pas fait, aucun rapport par e-mail ne part.
Fournisseur SMS	Le service SMS est en mode essai : brancher le fournisseur (Orange ou MTN) pour que les SMS partent réellement (2.5).
Plafonds d'encaisse	Faire fixer par la direction les plafonds du coffre et des caisses de chaque agence (3.3).
Lecture des données par l'API	Les menus et les adresses sont limités par rôle, mais la consultation complète reste ouverte par l'API de Fineract. Décision de la direction : remplacer `ALL_FUNCTIONS_READ` par des droits de lecture détaillés (4.3).
Fêtes musulmanes 2027	Djouldé Soumaé et Tabaski 2027 sont « à activer » : corriger la date si besoin et les activer dès l'annonce officielle (celles de 2026, passées, ont été supprimées le 2 novembre 2026).

15.2 Données de test à retirer

- Produits : « Microcrédit EUR (test) », « Dépôt à terme (test) » (le DAT de test n° 000000012, à solde nul, y est rattaché), « Essai programmée » (TPRG), frais « TEST TVA » (inactif).
- Dix personnes morales d'essai (clients n° 31 à 40) et les tontines d'essai.
- Chèques et retraits d'essai du 9 novembre 2026 sur le compte 000000005 et les prêts 000000010 et 000000011 (annulés) ; le prêt d'essai 000000010, déjà faussé par un ancien passage en perte annulé, garde 3 000 F de frais d'essai que Fineract refuse de retirer.
- Clients, comptes et prêts de test (créés pendant la mise au point, fermés ou rejetés), écritures d'ouverture d'essai : repartir d'une base propre pour la reprise réelle est le plus sûr.
- Devises EUR et USD si elles ne servent pas.

15.3 À faire valider

Par qui	Quoi

Comptable	Comptes marqués « Proposition à valider » (7.3), dont 112, 114, 352, 353, 442, 573, 4311, 4312, 4313, 4773 à 4776, 634 et 86 ; taux de provision (9.2) ; prorata de TVA et TVA sur les intérêts, exonérés ou taxables (9.3) ; modèles COBAC, regroupements des comptes annuels publiables et du tableau des flux de trésorerie (9.5) ; noms des comptes 101 « Capital social » et 361 « Dépôts à terme de la clientèle » ; méthode de reprise des prêts par le reste dû.
Fiscaliste	Taux d'IRCM sur les dividendes (16,5 % ou 10 % si PME) ; impôt sur les sociétés : taux, seuil du taux réduit, acompte mensuel, assiette du chiffre d'affaires (comptes 70 à 76) et sort des acomptes supérieurs à l'impôt (9.8) ; TVA sur les intérêts des prêts (9.3).
Commissaire aux comptes	Éligibilité des garanties (gage, nantissement de stock non retenus) ; catégorie 1 d'un DAT bloqué.
Responsable conformité	Montant du capital minimum de la 2e catégorie (règlement COBAC EMF R-2017/03), à saisir dans les ratios ; plafonds KYC et délais de revue (9.1), à inscrire dans la politique LBC/FT.
Direction	Liste des opérations soumises à double validation (4.6) ; plafonds d'encaisse (3.3) ; grille de taux et frais réels des produits, dont l'épargne programmée (8) ; tarifs des chèques et des carnets de retrait (6.3).

Annexe — où modifier chaque paramètre

Paramètre	Où	Double validation
Agences, sous-agences	Back-office : Agences	Non
Jours fériés	Back-office : Agences → Jours fériés	Non
Caisses et caissiers	Back-office : Caisses	Non
Employés, utilisateurs	Back-office : Personnel	Oui (utilisateurs)
Rôles et droits	Back-office : Personnel → Rôles	Oui
Liste de la double validation	Back-office : Personnel → Double validation	Non
Menus affichés par rôle	Back-office : Personnel → Menus par rôle	Non
Plafonds d'encaisse	Back-office : Caisses → Trésorerie	Non
Produits de prêt, d'épargne, DAT ; frais	Back-office : Produits	Oui (prêt, épargne, frais)
Plan de comptes, soldes d'ouverture	Back-office : Comptabilité → Paramétrage	Non (écritures : oui)
Taux de TVA, prorata	Back-office : Comptabilité → Arrêtés → TVA	Non
Plafonds KYC	Back-office : Clients → Dossiers à revoir → Plafonds par niveau (compte du siège)	Oui
Collecteur d'un client	Back-office : fiche du client, case « Collecteur »	Non
Moyen de paiement « Collecte terrain »	Back-office : Collecte → Saisir une tournée → Préparer le paramétrage (administrateur)	Oui (produits d'épargne)
Nom, logo de l'EMF ; éditeur du logiciel	Back-office : Paramètres → Identité de l'EMF (éditeur : Super user)	Non
Listes de valeurs	Back-office : Paramètres → Listes de valeurs	Non
Moyens de paiement, « Proposé aux guichets »	Back-office : Paramètres → Moyens de paiement	Non
Tarifs des chèques et des carnets, pièce obligatoire au retrait	Back-office : Paramètres → Moyens de paiement (bas de page)	Non
Paramétrage des chèques (compte 4776, frais Fineract)	Back-office : Comptabilité → Chèques → Préparer le paramétrage (administrateur)	Oui (produits)
Carnets de bons de retrait d'un client	Back-office : page du compte d'épargne, onglet Carnets de retrait	Non
Catégorie de l'EMF, seuils des ratios prudentiels, capital minimum	Back-office : Comptabilité → COBAC → Ratios prudentiels → Modifier	Non
TVA sur les intérêts des prêts	Back-office : Comptabilité → TVA → encadré « TVA sur les intérêts » → Modifier	Non
Personnes apparentées (actionnaires, dirigeants…)	Back-office : fiche client → Conformité → Personne apparentée à l'EMF	Oui (directeur général)
Taux d'IRCM sur les dividendes	Back-office : Comptabilité → Arrêtés → Dividendes → Modifier	Non
Affectation du résultat	Back-office : Comptabilité → Arrêtés → Affectation du résultat	Oui (écritures manuelles)

Impôt sur les sociétés : taux, seuil, acompte, excédent d'acomptes	Back-office : Comptabilité → Arrêtés → Impôt sur les sociétés → Modifier	Non
Jours ouvrés	Back-office : Paramètres → Jours ouvrés	Non
Politique des mots de passe, essais avant verrouillage	Back-office : Paramètres → Mots de passe	Non
Serveur de messagerie	Back-office : Paramètres → E-mail	Non
Rapports envoyés par e-mail	Back-office : Paramètres → Rapports par e-mail	Non
Traitements de nuit (activation, lancement)	Back-office : Paramètres → Tâches programmées	Non
SMS : fournisseur, heure des rappels, signature	Back-office : SMS	Non
Autres paramètres généraux de Fineract (chapitre 5)	Fineract directement (interface d'administration ou API), par le prestataire	—
Rapports, tables de données	Fineract, par le prestataire ; ne pas renommer (le back-office s'en sert)	—